

DASEN Tarn et Garonne
Monsieur Le Normand Cyril
12 avenue du Général-de-Gaulle
82017 MONTAUBAN CEDEX

Paris, 12 février 2025

Objet : Proposition de collaboration, initiative « École amie des droits de l'enfant » de l'UNICEF France

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'UNICEF France œuvrent ensemble pour promouvoir les droits de l'enfant en milieu scolaire, sensibiliser les élèves à la citoyenneté, à la solidarité internationale et à l'application des droits fondamentaux. C'est dans cette dynamique que nous avons lancé en septembre 2023 le programme « **École amie des droits de l'enfant** », inscrit dans la convention-cadre 2022-2025 entre l'UNICEF France et le ministère de l'Éducation nationale.

Notre réseau réunit aujourd'hui 22 écoles pleinement engagées dans l'éducation aux droits de l'enfant et dans le respect de ces droits au quotidien. Afin de poursuivre et amplifier ce projet, **nous souhaitons collaborer étroitement avec vous** pour diffuser cette initiative auprès des écoles élémentaires et encourager leur participation. Deux webinaires de présentation auront lieu avec Réseau Canopé les :

Mercredi 12 mars 2025 de 17h à 19h et jeudi 10 avril 2025 de 17h à 19h

Les inscriptions se font sur l'espace Réseau Canopé : www.ecoleamie.fr/devenir-ecole-amie/

Nous serions également ravis de pouvoir échanger avec vos équipes, pour identifier les leviers qui permettraient de consolider la mise en œuvre du programme : convention locales, identification de circonscriptions pilotes, intégration de la démarche au sein de votre Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté, participation à des journées d'informations ou de formation autour de la démarche. Ce projet représente une véritable opportunité de renforcer l'éducation aux droits de l'enfant et de promouvoir des valeurs citoyennes au sein de nos écoles.

Afin de compléter ma présentation, sachez que ce programme, déjà mis en œuvre avec succès dans plusieurs pays voisins tels que la Grande-Bretagne, l'Espagne ou le Danemark, repose sur une approche collaborative et participative. Il vise à intégrer les droits de l'enfant au sein du projet d'école, afin que ceux-ci soient vécus au quotidien, grâce à l'implication de l'ensemble de la communauté éducative. En Grande-Bretagne, par exemple, 93 % des directeurs d'établissements témoignent d'une amélioration notable du respect de soi et des autres chez les élèves après leur participation au programme. Vous trouverez plus d'information sur le programme sur le site internet www.ecoleamie.fr.